

COMMUNIQUE

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 octobre 2021, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société GAT Investissement au profit du cabinet FinPartner représenté par Madame Cyrine BACH BAOUAB.